

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL  
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE  
SEANCE DU 6 AVRIL 2023**

**Délibération n° :**

DL10/2023

**Objet :** DESIGNATION  
D'UN REPRESENTANT  
DU SYNDICAT A  
L'ASSOCIATION «  
Scientipôle Savoires et  
Société »

- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire – CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire – CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire – CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire – CPS)
- Mme GELOT (titulaire – CPS)
- M. HENRIOT (titulaire – CPS) représenté par M ESCANDE (suppléant CPS) :
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire – CCHVC)
- M. LANGLOIS (titulaire – CPS)
- M. LARDIERE (titulaire – CPS)
- Mme LEBLANC (titulaire – CPS)
- Mme LUCAS (suppléante – CPS)
- M. MASURE (titulaire – CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- Mme VALOT (titulaire – CPS).
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire – CPS)
- M. ZIANE (titulaire – CPS)

Avaient donnés pouvoir :

Mme BERCHON (titulaire – CPS) a donné pouvoir à M CARRE (titulaire – CPS) ;  
Mme HAMON (titulaire – CPS) a donné pouvoir à M VIGIER (titulaire – CPS).

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; Mme BERT (titulaire – CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. CAUCHETIER (titulaire – CPS) : présent du point 17 au point 21  
M. DEBRAS (titulaire – CPS) ; M. DIDIN (titulaire – CPS) ; Mme Dumas (titulaire CPS) ; M. FONTENAILLE (titulaire – CPS) ; M. GARSUAULT (titulaire – CPS) ; M. GILBON (titulaire – CPS) ; M. GLEIZE (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire – CPS), M. MAJEUX (titulaire – CPS) ; Mme PERIS (titulaire – CCHVC) ; M. PROUST (titulaire – CPS) ; M. TRAMONI (titulaire – CPS) ;

**Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.**

**Monsieur TRICKOVSKI est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

EN EXERCICE : 42  
PRESENTS : 23  
VOTANTS : 25

SYNDICAT MIXTE  
DES ORDURES MENAGERES  
DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

[www.siom.fr](http://www.siom.fr)

Chemin Départemental 118  
91978 COURTABŒUF Cedex  
Tél. : 01 64 53 30 00  
SIRET : 20006232100019 - CODE APE : 3811Z



**Délibération n°DL10/2023**

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU SYNDICAT A L'ASSOCIATION « Scientipôle Savoires et Société »**

***Le comité syndical,***

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5211-9 et L. 5711-1,

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse»,

**Vu** la délibération n°2020-135 du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris Saclay du 16 juillet 2020 actualisée par les délibérations n°2021-313 du 24 novembre 2021 et n°2022-251 du 28 septembre 2022 désignant les représentants titulaires et suppléants pour siéger au comité du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

**Vu** la délibération DL 27/2020 du 23 juillet 2020 portant élection du Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse et installation des délégués,

**Vu** la délibération DL 62/2020 en date du 21 septembre 2020, relative à la désignation de Monsieur CAHAREL en tant que représentant le SIOM de la Vallée de Chevreuse au sein des instances de l'association « Scientipôle Savoires et Société »,

**Vu** le courrier de Brice CAHAREL, en date du 4 janvier 2023, informant de sa démission de ses fonctions d'adjoint au Maire et de conseiller municipal de la commune de Gometz-le-Châtel,

**Vu** le courrier du 20 janvier 2023 de la Préfecture de l'Essonne prenant acte de la démission de Monsieur CAHAREL à compter du 25 janvier 2023,

**Vu** la délibération n°2023-41 du 15 février 2023 de la Communauté d'Agglomération Paris Saclay, portant élection des nouveaux représentants dans divers organismes, notamment le SIOM de la Vallée de Chevreuse,

**Vu** la délibération DL06/2023 du 06 avril 2023 portant installation des nouveaux délégués titulaires et suppléants de la CPS, pour la commune de Gometz-le-Châtel,

**Vu** la note de présentation,

**Considérant** l'intérêt que présente cette adhésion pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse,

**Considérant** la candidature de Monsieur BERVEILLER en tant que représentant titulaire, pour remplacer Monsieur Brice CAHAREL,

**Après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Désigne** **M BERVEILLER** pour représenter en qualité de titulaire le SIOM de la Vallée de Chevreuse au sein des instances de l'association S[cube],
- **Accepte** de régler, chaque année, la cotisation relative à cette adhésion, soit pour l'année 2023 : 2000 €,
- **Dit** que les crédits correspondants figurent au budget primitif 2023, secteur public en section fonctionnement, article 6281 concours divers – cotisations.

Fait à Villejust,  
Pour extrait conforme

**Le Président**

**Jean-François VIGIER**

Pièce transmise en Préfecture le : **21 AVR. 2023**  
Affichée le : **21 AVR. 2023**

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

### Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL10_2023
Date de la décision:	2023-04-06 00:00:00+02
Objet:	Désignation d'un représentant du syndicat à l'association Scientipôle Savoires et Société.
Classification matières/sous-matières:	5.3
Identifiant unique:	091-200062321-20230406-DL10_2023-DE

### Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20230406-DL10_2023-DE-1-1_0.xml	text/xml	1037
nom original: DL 10 2023.pdf	application/pdf	493130
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20230406-DL10_2023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	493130
nom original: Note présentation DL 10 2023.pdf	application/pdf	65098
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20230406-DL10_2023-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	65098

### Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	21 avril 2023 à 10h55min49s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 avril 2023 à 11h00min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 avril 2023 à 11h00min16s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	21 avril 2023 à 11h05min37s	Reçu par le MIAT le 2023-04-21